



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

**Secrétariat général**

Direction générale des  
ressources humaines

Sous-direction du  
recrutement

DGRH D5

**Décision**

**portant nomination du jury d'admissibilité pour le recrutement externe d'assistants ingénieurs, branche d'activité professionnelle G (patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention), emploi-type Chef-fe d'exploitation maintenance des installations électriques courants fort ou faible, session 2019**

N° G3A44ASIEG1

**La ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation**

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 19 mars 2019 autorisant au titre de l'année 2019 l'ouverture de concours pour le recrutement d'assistants ingénieurs,

**DÉCIDE**

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admissibilité pour le recrutement externe d'assistants ingénieurs dans la branche d'activité professionnelle G (patrimoine immobilier, logistique, restauration et prévention), emploi-type Chef-fe d'exploitation maintenance des installations électriques courants fort ou faible, au titre de l'année 2019 :

Monsieur HAVA Jean-Pierre, assistant ingénieur, président, Université Grenoble Alpes, Saint-Martin-d'Hères.

Monsieur BLETHON Jean-Baptiste, ingénieur d'études de classe normale, expert, Université Grenoble Alpes, Grenoble.

Madame BRIAND Catherine, ingénieure d'études hors classe, experte, Rectorat de l'académie de Lyon, Lyon.

Monsieur BRUGNE Romain, ingénieur d'études de classe normale, expert, Université Clermont Auvergne, Aubière.

Monsieur DURAND Julien, assistant ingénieur, Université Grenoble Alpes, Grenoble.

Madame SERRIERE Candice, ingénieure d'études de classe normale, Université Grenoble Alpes, Saint-Martin-d'Hères.

Madame HEMART Isabelle, attachée principale d'administration de l'Etat, suppléante, Université Grenoble Alpes, Grenoble.

Fait à Paris, le **17 JUIN 2019**

Pour la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et par délégation,

Le sous-directeur du recrutement



Jean-François PIERRE